

Le Debrief Placements du 10 janvier

Chaque samedi, des solutions pratiques pour tirer parti de l'actualité économique

Rédigé par

Eloïse Aubourg

newsletter@investisseurprive.co

m

01 80 49 54 35

3 rue du Faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris



Toute l'équipe d'Investisseur Privé vous souhaite une très belle année 2026 !

CAC 40

8 296 Pts

Semaine

+1,24%

Mois

+3,42%

Année

+2,05%

En fin de semaine, le **CAC 40 a légèrement progressé**, effaçant les modestes replis de la séance précédente. Les investisseurs demeurent prudents, dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes. **Les secteurs bancaire et du luxe ont affiché les meilleures performances.**

Aux États-Unis, les marchés ont évolué sans tendance marquée, dans **l'attente du rapport sur l'emploi de décembre**. Cet indicateur est déterminant **pour apprécier la solidité de l'économie américaine et les prochaines décisions de la Réserve fédérale**. Les investisseurs restent également attentifs à une **possible décision de**

la Cour suprême concernant les droits de douane instaurés sous l'administration Trump. On observe par ailleurs une rotation sectorielle : les valeurs liées à l'intelligence artificielle et aux semi-conducteurs ont marqué le pas, tandis que d'autres secteurs, notamment la défense, ont progressé. Ce mouvement illustre un **recentrage des investisseurs vers des thématiques jugées plus visibles à moyen terme.**

Aujourd'hui, la priorité est moins la performance à court terme que la construction d'une stratégie patrimoniale solide et durable. C'est précisément dans cette optique qu'Investisseur Privé a animé une **conférence consacrée aux 7 actifs incontournables à horizon 2026.**

Je souhaite visionner la vidéo sur les 7 actifs essentiels à intégrer en 2026

Taux 10 ans
3,52%

Semaine
-0,08%

Mois
-0,05%

Année
-0,04%

Les **rendements des obligations d'État françaises à 10 ans (OAT) ont légèrement remonté** après avoir touché un point bas sur un mois. Cette hausse reste toutefois modérée et s'explique principalement par **d'importantes émissions de dette souveraine**, notamment en France, ainsi que par des ajustements techniques sur les marchés. Malgré cette évolution, les rendements demeurent proches de leurs niveaux les plus bas depuis début décembre. **Le ralentissement de l'inflation en zone euro**, revenue autour de 2 %, a rassuré les investisseurs et **renforcé l'idée que la Banque centrale européenne pourrait maintenir ses taux directeurs stables.**

Le contexte reste néanmoins marqué par des tensions politiques et budgétaires. Le **budget français pour 2026 n'est pas encore définitivement adopté et les discussions progressent lentement.** Dans l'intervalle, des mesures budgétaires temporaires ont été mises en place afin d'assurer la continuité du fonctionnement de l'État.

Dans cet environnement mêlant visibilité sur les taux et défis économiques, **des opportunités d'investissement se présentent.** La conférence réalisée par Investisseur Privé revient sur ces

enjeux. Par ailleurs, pour sécuriser votre trésorerie et bien démarrer 2026, de nouveaux bonus sur les fonds en euros font leur apparition, permettant d'améliorer votre participation aux bénéfices sur les prochaines années. Découvrez ci-dessous comment sécuriser et valoriser votre trésorerie...

Je souhaite obtenir davantage d'informations sur les fonds en euros bonifiés

Euro/Dollar

1,16 \$

Semaine

-0,63%

Mois

-0,42%

Année

-0,84%

Pétrole

62,52 \$

Semaine

+2,92%

Mois

+0,51%

Année

+2,78%

Or

4 468 \$

Semaine

+3,17%

Mois

+5,77%

Année

+3,32%

Partagez la newsletter autour de vous



**Une opportunité pour mieux rémunérer
votre épargne sécurisée en ce début**

d'année

Notre partenaire Generali lance une opération permettant de bénéficier d'une **bonification** sur la participation aux bénéfices du fonds en euros **Netissima**. L'offre est ouverte dès maintenant !

Un versement aujourd'hui, deux années de participation aux bénéfices bonifiée.

Les conditions de l'offre :

- **Bonus exceptionnel de +1,50 % net** de frais de gestion sur le fonds en euros Netissima dès le premier euro investi
- Offre valable du **1er janvier au 30 juin 2026**
- Bonification appliquée sur les **années 2026 et 2027**
- **30 % minimum en unités de compte**
- Offre limitée, susceptible d'être arrêtée à tout moment

La bonification concerne **uniquement la part de votre nouveau versement investie sur le fonds en euros Netissima**. Les sommes déjà investies sur ce fonds ne sont pas concernées.

En cas de rachat ou d'arbitrage après un versement éligible, le désinvestissement portera en priorité sur la part bénéficiant de la bonification. Celle-ci est alors calculée **au prorata de la durée de détention**.

Saisir cette opportunité dès maintenant offre des bénéfices concrets et durables :

- **Visibilité et sécurisation du rendement**

Vous verrouillez dès aujourd'hui les conditions de rémunération pour 2026 et 2027, sans attendre la publication des taux officiels. Cela vous permet de piloter plus sereinement la performance future de votre épargne.

- **Optimisation dans le temps**

Un investissement réalisé dès à présent bénéficie pleinement de l'effet du *prorata temporis*, en profitant de la bonification sur deux exercices complets.

- **Dynamisation de l'épargne**

L'allocation partielle en unités de compte favorise la diversification et ouvre la voie à un potentiel de performance supérieur sur le long terme, en complément des supports plus sécurisés.

Comment profiter de cette offre ?

- **Vous détenez déjà un contrat IP VIE ou IP CAPI** : il vous suffit d'effectuer un versement complémentaire.

- **Vous ne disposez pas encore d'un contrat assuré par Generali** : vous pouvez ouvrir un nouveau contrat sans frais d'entrée et réaliser un versement initial conforme aux conditions de l'offre. Détenir plusieurs contrats d'assurance-vie peut offrir davantage de flexibilité fiscale et contribuer à une meilleure diversification patrimoniale.

Comme indiqué, pour bénéficier de cette offre, une part de votre investissement doit être orientée vers des supports en unités de compte. Les contrats proposés donnent **accès à plus de 700 supports d'investissement, permettant une diversification large**. Investisseur Privé est à votre disposition pour vous accompagner dans la sélection des supports, en fonction de votre profil de risque et de vos objectifs patrimoniaux.

À titre informatif, le taux de participation aux bénéfices du fonds en euros pour l'année 2025 sera communiqué fin janvier 2026.

Je souhaite en savoir plus sur cette offre

Nos évènements et publications



Investisseur Privé SAS au capital de 2 016 180 € - RCS de Paris n° 815 096 094 00017 - Conseiller en Investissements Financiers (CIF) et Courtier d'Opérations d'Assurances (COA) inscrits à l'ORIAS sous l'agrément n° 16004864 - Membre de la CNCIF n° DO16656, association agréée par l'AMF - Assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° 112 788 909 conforme aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances chez MMA IARD Assurance Mutuelles / MMA IARD Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9